

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE FRANCOIS RENAUD
SAINT-LUNAIRE
DU 10 AVRIL 2018

Présents :

Représentants de la mairie : Mr PENHOUE, Maire de la commune,
Mr MARTINEAU, Animateur socio-culturel

DDEN : Mr DELEPINE

Représentants des parents : Mme NORDEZ, Mme TECHER FIAT, Mme MARZIN,
Mme JUBAULT, Mme LE CORRE, Mme MEAL, Mme DELEPINE, Mme
LEMARIE, Mme ROUSSEL

Enseignants :

Mme GOUIS, Mme TREYSSAT, Mme RAYMOND, Mme AUBINEAU, Mme
CANEVET, Mr POILVET, Mr MAHE, Mr HERCOUËT

Excusés :

Mme MISMAQUE, Inspectrice de l'Education Nationale
Mr BEAUFILS, conseiller municipal délégué aux écoles
Mme LARDOUX, parent d'élève

Ordre du jour

- Effectifs, ouverture d'une 8ème classe, organisation pratique (classe, cantine, encadrement temps périscolaire, gestion du parking)
- Sortie d'école à 11h30 et 16h15
- Point sur le temps de cour, le temps méridien, gestion des conflits
- Sécurité école, fermeture des portes dans la journée
- Point sur les projets
- Investissements souhaités

Un point sur le questionnaire remis aux parents en début d'année :

Il y a eu 38 réponses (dont certaines vierges) à ce questionnaire, voici le bilan :

- Bonne implication de l'équipe pédagogique, beaux projets
- Mise en évidence de la bonne qualité de la cantine
- Mise en évidence de la bonne qualité des TAP, de leur diversité

- Parking : remerciements au personnel qui fait l'effort de se garer hors du parking « garderie »
- Aspect positif de la récréation en deux temps même si les CE2 aimeraient se retrouver davantage

Quelques interrogations remontent et qui sont donc inscrites à l'ordre du jour de ce 2ème conseil d'école : gestion du parking, gestion des conflits et débordements dans la cour de l'école surtout sur le temps du midi, gestion des sorties de l'école plus strictes, ouverture de cette 8ème classe.

L' Ouverture définitive d'une 8 ème classe à la rentrée prochaine est confirmée . Elle concernera l'élémentaire, ce qui donnera donc 3 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire. La classe sera installée dans la salle informatique actuelle avec les agencements nécessaires. La question de l'informatique dans les classes reste posée. Une réflexion est en cours.

Un nouvel enseignant prendra donc ses fonctions en septembre 2018, il sera habilité à enseigner l'allemand .

Bien sûr, cela n'enlèvera pas l'apprentissage de l'anglais qui est déjà en place.

L'organisation de cette nouvelle discipline et la répartition des classes n'est pas encore déterminée.

L'Estimation du nombres d'élèves à la rentrée prochaine : autour de 200 élèves.

Le Maire apporte un complément d'information sur les constructions de logements à Saint-Lunaire. Il explique qu'une ZAC à été mise en place pour pouvoir planifier les constructions dans le temps et donc les arrivées de nouveaux résidents sur la commune. Les lotissements connaissent un gros succès et de nombreuses familles s'installent à Saint-Lunaire. La dernière tranche de la ZAC attendra.

Pour la **Gestion au niveau de la cantine**, Un test à été mis en place la semaine du 9 au 13 avril : les CM1/CM2 mangeaient au premier service avec les enfants de maternelle. Test pour permettre un allègement du nombre d'élèves dans la cour élémentaire et une prise en charge partielle des Petits par les plus grands. Cette première expérience est positive du point de vue des jeux dans la cour (moins d'élèves) mais trop compliquée du point de vue de la cuisine et du service. Les enfants de la maternelle pourraient aussi déjeuner dans le CLSH ou bien les enfants de l'école privée dans le local près de leur école. A réfléchir.

Pour la **gestion au niveau de la cour**, La mairie a déjà positionné un troisième encadrant dans ce moment du midi pour la surveillance. Un carnet de liaison est en circulation quand les animateurs ont besoin de faire savoir un mauvais comportement d'un élève à ses parents. Par ailleurs, une fiche d'incivilité peut être remplie par l'élève

pour l'amener à réfléchir à son comportement. Cette fiche concerne aussi bien le temps scolaire que le temps périscolaire. Elle doit être signée par les parents.

Sécurité à la sortie de l'école 11h30. 16H15

Les parents s'interrogent sur les dangers de cette sortie rapide et pas assez encadrée. Les enfants sortent et arrivent sur le trottoir sans que les parents soient nécessairement présents . Il va être demandé aux parents de sortir de leur voiture, de se faire voir par l'enseignant posté à l'entrée du portillon pour qu'ainsi l'enfant sorte de l'école en toute sécurité. Cette demande est formulée en particulier pour les CP/CE1/CE2.

Cette règle de sécurité pourra être inscrite au prochain règlement intérieur et précisée aux parents sur le cahier de liaison.

Il est aussi rappelé que les enseignants en élémentaire sont responsables des élèves jusqu'au franchissement du portillon mais pas après (même s'ils restent vigilants qu'aucun enfant ne reste seul sur le trottoir) .

Rappel de la loi :

S'agissant des élèves en élémentaire, aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes et au-delà de l'enceinte scolaire, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui.

L'école élémentaire est fermée pendant la journée, il y a une sonnette mise à disposition à l'extérieur au niveau du bureau de Mr Hercouët. Pour les maternelles, la porte est aussi fermée pendant la journée, elle reste ouverte aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

Les projets :

PS-MS-GS ont participé au spectacle les 3 chardons dans la rotonde. Prestation de qualité.

CE2-CM1 ont visité la maison de Jacques Cartier à St Malo et aussi une visite de la vieille ville de Dinan, château de Dinan et maisons à pans de bois.

CE1-CE2-CP ont découvert le patrimoine de St Lunaire et en particulier le grand Hôtel et son architecture.

La classe de Mme Gouis a reçu la proposition de travailler avec l'association « Lignes et couleurs » (arts plastiques) . Un travail sur les affiches est en cours en vue de préparer une exposition ouverte aux public au centre culturel Jean Rochefort.

CE2 Projet sur les déchets avec l'association Escalé (tri, visite de la déchetterie,

fabrication de papier recyclable) .

Maternelles : projet jardinage qui continue

CM2 : Voyage à Paris qui s'est déroulé pendant 3 jours, découverte des transports, hébergement au Marais, visite du ministère de l'écologie, du Louvre, des tours Notre Dame, du musée des transports ... Beau séjour .

Remerciements aux participants à la conférence sur le sommeil.

Annonce du parcours du cœur le jeudi 19 avril et de la participation des CM1/CM2 à cette manifestation.

Achats envisagés :

Équipement de la 8 ème classe : Mobilier de la salle informatique qui pourrait être recyclé pour servir à cette nouvelle classe. Achat d'un tableau.

Rétroprojecteur pour 2 classes

3 vélos pour les maternelles

Le maire donne son accord quant au financement de cette 8ème classe et annonce qu'elle à déjà été prévue au budget. Il ajoute aussi que l'isolation de l'école maternelle sera améliorée en changeant les vitrages.

Rentrée septembre 2018

Rappelons que le conseil d'école de Saint-Lunaire a choisi de poursuivre le rythme scolaire sur 9 demi-journées par semaine, ce qui implique le mercredi matin travaillé, comme les 3 dernières années.

Secrétaire de Séance : Florence ROUSSEL

Directeur : Laurent HERCOUËT

